

Questions orales

cabinet du ministre a confirmé que les bureaux régionaux partout au Canada avait reçu l'autorisation d'embaucher des gardiens de sécurité privés pour se protéger contre les manifestations pacifiques de femmes.

Le ministre expliquera-t-il aux femmes canadiennes comment il se fait que le secrétariat d'État n'a pas assez d'argent pour tenir ouverts les centres pour femmes, mais suffisamment pour louer les services de policiers privés?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, d'une part, il faut protéger la confidentialité des dossiers et permettre au personnel de continuer de servir une très vaste clientèle qui sait que nous lui avons rendu de signalés services au fil des ans. D'autre part, tout en admettant que le financement de base a été discontinué dans le cadre des compressions budgétaires, et nous comprenons tous que des décisions difficiles ont dû être prises, nous avons bel et bien assuré le financement des programmes en les dotant maintenant de certains critères d'application très souples.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: J'attire l'attention de la Chambre sur la présence à la tribune de Son Excellence Jan Carnogursky, vice-premier ministre de la République fédérative de Tchécoslovaquie.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je tiens également à signaler la présence à la tribune de M. Bronius Kuzmickas, vice-président du Parlement de Lituanie.

Des voix: Bravo!

* * *

LE FINANCEMENT DES CENTRES POUR FEMMES

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Tous savent que le financement de base des centres pour femmes est la responsabilité des provinces, mais certaines, comme la mienne, n'accordent pas de fonds. Par conséquent, la décision annoncée dans le budget de retirer le financement de base aux centres pour femmes a mis certains centres comme le Second Storey Centre de Bridgewater dans une position très précaire.

Quelles mesures le ministre est-il disposé à prendre pour que ces centres qui fournissent des services essen-

tiels aux habitants de la Nouvelle-Écosse n'aient pas à fermer leurs portes?

L'hon. Gerry Weiner (secrétaire d'État du Canada et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)): Monsieur le Président, je reconnais l'importance des centres pour femmes et j'ai déjà souligné le rôle capital qu'ils jouent et continueront de jouer dans notre société. Des fonds sont disponibles pour les programmes et j'ai déjà invité les groupes à remplir des demandes que nous avons promis d'examiner rapidement. Nous avons même offert d'aider les groupes à remplir les formules.

Je précise que le Second Story Women's Centre de Bridgewater a rempli une formule et l'a présentée mardi. Elle a été approuvée hier et le chèque sera prêt aujourd'hui.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et concerne la nécessité d'une étude environnementale du projet de construction d'une usine thermique propulsée au charbon, à Pointe Aconi, en Nouvelle-Écosse.

Le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches ont tous deux dit non à une requête semblable pour le barrage Oldman River et les tribunaux leur ont dit qu'ils faisaient erreur.

Le ministre va-t-il cette fois-ci instituer une enquête environnementale publique afin que ce projet puisse aller de l'avant sans endommager l'environnement et sans crainte d'être arrêté à mi-chemin, causant des dépenses de plusieurs millions de dollars.

Le ministre va-t-il finalement protéger l'environnement?

[Traduction]

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, la décision très importante concernant le barrage de la rivière Oldman a incité Environnement Canada à examiner soigneusement plusieurs travaux en cours ou proposés ces derniers mois. Ces enquêtes préliminaires indiqueraient que, à cause de son impact sur la pêche, le projet de Point Aconi pourrait être sujet au processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement. C'est encore trop tôt pour donner une réponse définitive.